



147h

de formation

+

70h de stage
optionnel



Lyon

115 AV LACASSAGNE
69003 LYON



SESSION
2020

• du 3 sept. au 17 déc. 2020

COORDONNÉES

CRFP

Service sanitaire et social

Dominique Delhez

dominique.delhez@croix-rouge.fr

04 72 11 55 74

Carmélite Hazal

carmelite.hazal@croix-rouge.fr

04 72 11 55 74

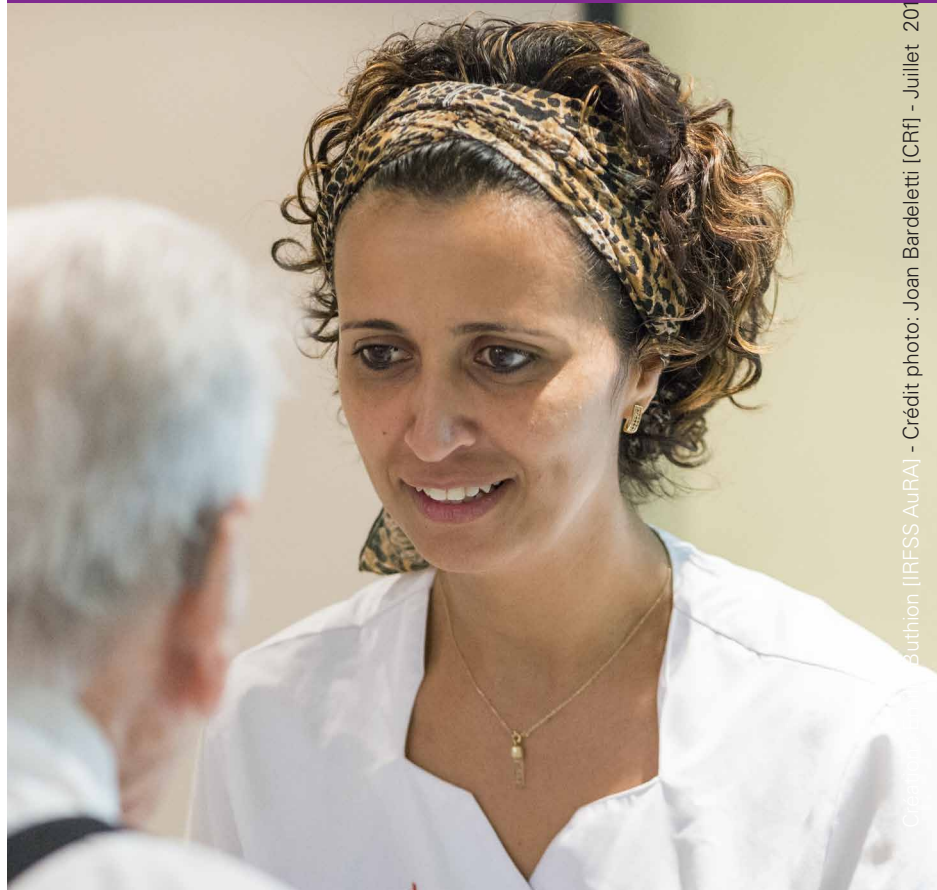


Formation

FORMATION
CONTINUE

VOUS FORMER INFIRMIER COORDINATEUR

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES
COORDINATION EN SOINS INFIRMIERS
CROIX-ROUGE FRANÇAISE



Création et photo: Bouthon [IRFSS AuRA] - Crédit photo: Joan Bardeletti [CRF] - Juillet 2019

CENTRE RÉGIONAL DE
FORMATION PROFESSIONNELLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

croix-rouge française 



OBJECTIFS

L'infirmier coordinateur se situe à l'interface du sanitaire et du social, du soin et de l'accompagnement. Il exerce ses fonctions au sein d'établissements, services et plateformes privées, publiques ou associatives, des secteurs sanitaire et médico-social et ancre son action dans un territoire. Il peut exercer au sein d'établissements accueillant des enfants, adultes ou personnes âgées en situation de dépendance et/ou malades et/ou en situation de handicap ponctuelle ou durable.

Dans les secteurs sanitaire et médico-social, son action s'inscrit tout d'abord dans le cadre de la réforme de la loi santé de 2016. Concrètement, cela suppose l'intervention coordonnée et concertée des professionnels de santé et sociaux, tant en ville qu'en établissement de santé, médico-social et social, en cabinet libéral, en maison de santé ou en centre de santé, en réseau de santé... ». L'action de l'infirmier coordinateur s'inscrit ensuite pleinement dans la stratégie de santé 2018-2022 dont l'un des axes majeurs est de « garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge à chaque étape du parcours de santé ».

En s'appuyant sur la spécificité d'une activité professionnelle s'exerçant auprès des personnes âgées, handicapées et de leurs familles, il s'agit de permettre aux professionnels d'acquérir les compétences visées par la certification :

- acquérir les connaissances réglementaires et juridiques relatives à la fonction et savoir situer la mission d'infirmier coordinateur ;
- améliorer leur posture professionnelle d'encadrement, savoir manager une équipe, acquérir les outils et les méthodes permettant de faire face aux réalités du terrain ;
- intégrer les principes des bonnes pratiques professionnelles, affirmer la dimension éthique et comprendre les enjeux de l'accompagnement des personnes âgées en institution ;
- intégrer la démarche projet et une démarche évaluative pour favoriser la qualité de la prise en charge globale des patients, des familles et de l'équipe.

TARIF

3 150 €

net / stagiaire

12 participants
maximum

VALIDATION

Evaluation formative sur l'acquisition des connaissances après chaque module

Evaluation certificative reposant sur un rapport écrit et un entretien devant un jury

➔ Certificat de compétences
Coordination en soins infirmiers
Croix-Rouge française

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE



INTERVENANTS

- Juriste
- Directeur d'établissement
- Cadre de santé
- Psychologue
- Expert ressources humaines

Un formateur référent pilotera le dispositif de formation et au-delà, accompagnera le groupe et les participants dans leur progression. La formation s'appuiera sur :

- de l'analyse de situations ;
- des apports théoriques ;
- un travail de réflexion en groupe ;
- un travail de synthèse sur des problématiques propres à chacun des terrains.

Contenu de la formation

- Manager le parcours du bénéficiaire et les partenariats ;
- Manager l'équipe pluriprofessionnelle dans le respect du droit du travail et de la démarche qualité ;
- Piloter, évaluer, et réguler les projets en mobilisant les équipes dans le respect des personnes accompagnées.

Une formation pratique doit être acquise au cours d'un stage de 2 semaines en EHPAD, SSIAD ou structure médico-sociale ou dans un service de gériatrie en milieu hospitalier si le stagiaire n'a pas une activité professionnelle dans un secteur de soins.